

La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire



N°22 - 22 mars 2024

À la une

Le Service d'Accès aux Soins se prépare dans le Loiret

Aurélie Letertre-Monnier, directrice de la filière ambulatoire du SAS 45, travaille sur le développement du Service d'Accès aux Soins (SAS) dans le département du Loiret. Comme pour l'ensemble des SAS de la région, les professionnels de santé du Loiret se préparent à la mise en place du service courant 2024. Dans l'Indre-et-Loire et l'Indre, il est déjà opérationnel depuis fin 2021. Dans le Loiret, les travaux ont démarré il y a un an et demi. Aurélie Letertre-Monnier, qui a pris son poste fin août 2023, nous raconte.



Aurélie Letertre-Monnier était auparavant coordinatrice de la CPTSO d'Orléans, depuis fin 2021. Avant cela, elle a déployé la CPTS du Pays chartrain.

Qu'est-ce que le SAS va améliorer dans le département ?

Une meilleure visibilité et accessibilité pour le patient ! Cela s'adresse notamment aux habitants qui n'ont pas de médecin traitant, ou dont le médecin traitant n'est pas immédiatement disponible pour répondre aux besoins. Le patient pourra bénéficier d'un rendez-vous avec un médecin généraliste de son secteur, sous 48h. On s'organise avec une double gouvernance, hospitalière et libérale. Quand le patient appelle, il tombe sur un assistant de régulation médicale (ARM) qui s'assure que la situation n'est pas une urgence vitale. Si la situation est vitale, le Samu s'en charge. La nouveauté c'est que si ce n'est pas urgent, l'appel est transféré à un opérateur de soins non programmés (OSNP). Celui-ci va prendre les renseignements administratifs et médicaux, puis l'appel sera transféré à un médecin régulateur libéral.

Et ensuite ?

Ensuite, le médecin régulateur libéral demande quels sont ses symptômes et essaye de comprendre la raison de l'appel, et d'évaluer la situation. Est-ce que le patient doit voir un médecin dans les 48 heures ? Si c'est le cas, le médecin renvoie l'appel à l'OSNP pour qu'il puisse prendre un rendez-vous avec le patient. Les médecins généralistes sont volontaires et peuvent proposer des créneaux pour ces rendez-vous. Les médecins régulateurs libéraux sont aussi volontaires, il n'y a aucune obligation ! Mais c'est super s'ils le font 😊.

Dans le Loiret, où en est-on ?

Les discussions ont bien avancé entre la filière hospitalière et le milieu libéral. C'est l'inter-CPTS 45 qui porte le SAS. Une convention sera bientôt signée entre le CHU d'Orléans et l'inter-CPTS 45, avant l'été. L'inter-CPTS 45 a recruté 6 OSNP, qui sont en cours de formation. Le SAS sera situé entièrement dans les locaux du Samu. La filière urgence et la filière ambulatoire seront sur le même plateau, le plateau actuel des ARM. Les médecins généralistes pourront aussi le faire depuis leur cabinet ou de leur domicile, en déporté. Certains médecins régulateurs ont aussi un contrat spécifique avec l'hôpital sur de la régulation libérale. Nous avons des contraintes techniques sur le logiciel de régulation à gérer, notamment concernant la sécurité des données. Les prochaines étapes : le logiciel doit être fonctionnel en mode SAS, l'installation dans les locaux du SAMU... et l'hôpital doit assurer un décroché rapide, avec des recrutements d'ARM supplémentaires.

Les OSNP ont donc déjà été recrutés...

Oui, nos 6 opérateurs ont été recrutés ! Les premières sont arrivées le 8 janvier, et la dernière le 18 mars. Ce ne sont que des femmes ! Les profils sont divers, mais pour la majorité, elles ont une sensibilité à la santé et un lien avec le public : secrétaire médicale, aide à domicile... Elles ont eu un apport théorique sur la démographie médicale du Loiret, les équipes de soins primaires, les soins non programmés, la permanence des soins ambulatoires, l'exercice coordonné... ainsi que pour comprendre comment est né le SAS et quel va être leur rôle. On a aussi potassé les termes médicaux, le langage médical... et on les a formées au logiciel de régulation : Exos, déjà utilisé par le Samu, qui est mis au niveau, avec l'ajout de cases pour le SAS et pour la régulation libérale déportée. Nos OSNP ont aussi fait de la double écoute avec des ARM, pour comprendre comment travaillent leurs futurs collègues. Et pour celles qui ne connaissaient pas le travail en cabinet, on les a emmenées en immersion avec des secrétaires médicales dans les cabinets libéraux.

Les CTPS conservent leur rôle ?

Bien sûr, on a la chance d'avoir des soins non programmés mis en place par les CPTS sur tout le territoire Loirétain. Les CTPS gardent leur rôle, mais un médecin qui n'adhère pas à une CPTS peut désormais donner des créneaux dans le cadre du SAS, c'est ouvert à l'ensemble de la médecine libérale ! Cela ouvre le champ des possibles 😊

Les SAS dans notre région : état des lieux

L'ARS assure la coordination à travers les départements en assurant que chaque SAS dispose d'une base solide et co-construit avec l'URPS Médecins Libéraux des campagnes de sensibilisation et des programmes de formation ciblés pour les médecins régulateurs, avec une attention particulière portée aux outils. Dans notre région, les départements de l'Indre-et-Loire (37) et de l'Indre (36) sont déjà opérationnels. Dans le Cher (18), l'association est créée et un nouveau chargé de projet SAS a été recruté et va débiter mi-avril. Le lancement y est prévu d'ici la fin d'été. Idem dans le Loir-et-Cher (41), département dans lequel le chargé de projet SAS débute le 2 avril et la formation des médecins régulateurs est en cours. Un local est en cours de recherche. En Eure-et-Loir (28), le recrutement de la chargée de projet est en cours, avec un lancement prévu d'ici la fin de l'année.

Sommaire

Dans ce numéro, vous trouverez :

- Prévention : Tuberculose, le Dr Chollet (CLAT 41) appelle à la vigilance
- A Amilly, l'ADAPT inaugure un nouveau plateau technique
- Handicap : un nouveau parcours de professionnalisation porté par Céline Sellier
- Bientôt un schéma unique des solidarités dans le Cher
- A Dreux, les acteurs du territoire se mobilisent pour promouvoir la santé des femmes
- Des consultations dentaires ouvrent aux Résidences de Bellevue
- L'EHPAD Jallans à Châteaudun se dote de nouveaux équipements
- Focus sur l'UHR Les Orchidées dans l'Indre !
- Clara de Bort s'exprime sur les urgences du CH de Châteauroux-Le Blanc
- Chenilles processionnaires : Claire Thouminot (FREDON) organise la lutte
- Aux côtés de l'ARS et de la Région, les conseils départementaux s'engagent pour le gérontopôle !
- Une nouvelle salle télécommandée à l'imagerie médicale du CHAM

- Le département du Cher à la rencontre des étudiants en kiné
 - En pratique : pour une étude, le CHRU recherche des volontaires
 - Une météo sanitaire favorable
 - Appels à projets (projets des hôpitaux de proximité, répit pour les aidants des personnes âgées, activités physiques pour les personnes en situation de handicap)
 - Votre agenda
 - La santé recrute en Centre-Val de Loire
-

Focus Prévention

Tuberculose : le Dr Chollet (CLAT 41) appelle à la vigilance



Le saviez-vous ? Le 24 mars de chaque année, nous célébrons la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, pour faire mieux connaître au grand public les conséquences sanitaires, sociales et économiques de cette maladie et pour que de plus grands efforts soient consentis afin de mettre fin à l'épidémie mondiale de tuberculose. Dans les territoires, les centres de lutte antituberculeuses (CLAT) assurent la prévention individuelle, familiale et collective de la tuberculose. Le Dr Nicolas Chollet, responsable du centre de lutte anti-tuberculose et promotion de la santé (CLAT 41) et qui co-anime le réseau régional des CLAT, appelle à la vigilance : "il y a un peu d'incidence qui est remonté en 2023, après quelques années de diminution, notamment suite aux années Covid. Plus de 50% des cas de tuberculose sont causés par des migrations récentes, qui sont arrivés depuis moins de trois ans". L'objectif des CLAT : dépister les personnes migrantes, proposer des radio pulmonaires pour savoir s'ils ne sont pas déjà malades, puis mettre en

place un traitement pour limiter la durée de contagion. "Nous recherchons le patient source, puis menons une enquête pour trouver les autres personnes infectées. Depuis la fin des années 70, cela se soigne très bien par des antibiotiques mais le traitement est assez long, il dure au minimum six mois".

Pourtant, elle reste une maladie connotée péjorativement, ce qui cause isolement et peur, estime le Dr Chollet. "Pour les malades non pris en charge, nous atteignons 50% de décès à 1 an, les autres ont des séquelles, notamment respiratoires. En moyenne, nous observons 12 semaines entre les premiers symptômes et le diagnostic, car les médecins généralistes n'ont pas l'habitude de tomber sur des tuberculoses". Un message : si le patient est un migrant récent de pays à risque (continents africain ou asiatique) et qu'il a des problèmes respiratoires, il faut l'adresser au CLAT ! "Il ne faut pas hésiter et avoir la radio facile. Si vous avez des questions, car ce n'est pas fréquent, on est en appui, appelez le CLAT".
Merci Docteur !

En bref

À Amilly, l'ADAPT inaugure un nouveau plateau technique



Nouveau plateau technique, nouvelle salle de restauration pour les professionnels de santé, intégration de toutes les formes d'art, nouveaux terminaux multimédias pour un meilleur confort et une meilleure communication avec les rééducateurs... L'Établissement de Soins Médicaux et de Réadaptation (ESMR) LADAPT Loiret à Amilly, représenté par son directeur Vincent Terrienne, a inauguré vendredi dernier la rénovation de 2 de ses espaces (le plateau technique et la salle de restauration du personnel) devant les élus locaux, partenaires, salariés, bénévoles et patients. Des visites de l'établissement ont été organisées par le personnel afin de présenter tous les "points remarquables" du site tels que l'exosquelette de main (Gloreha - Idrogenet, seul 7 établissements en France en sont dotés), le Terminal Multimédia (HOPPEN) – une tablette au pied du lit du patient utile pour communiquer avec les professionnels de santé, ou encore le simulateur de conduite (DEVELTER INNOVATION), pour faire un bilan avec les patients qui veulent reprendre la conduite après leur accident de la vie, sans pour autant les laisser passer tout de suite "en 4D" avec une auto-école.

Les arts étaient également à l'honneur avec une performance du groupe musical Jovano Balkanic Orkestar. "On est à l'écoute des professionnels, pour l'attractivité. On a été à

l'écoute des attentes de nos rééducateurs, en distinguant la zone kiné et la zone enseignants APA, avec du matériel de musculation, tapis de course...", nous explique Vincent Terrienne. L'objectif : un parcours le plus efficient possible pour les patients. "Aujourd'hui, on a également une salle d'animation (avec un atelier d'art thérapie tous les lundis soirs notamment) et une salle de restauration séparée". Des projets parmi tant d'autres !

Handicap : un nouveau parcours de professionnalisation porté par Céline Sellier



L'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap, un sujet pris à bras le corps dans la région ! "On a commencé officiellement mi-octobre 2023, à la demande de l'ARS", explique Céline Sellier, coordinatrice du Programme Transition Jeune à l'ARPS de Fontenailles (Indre-et-Loire) et neuropsychologue de formation. Les premières actions ont été entreprises dès décembre, consistant à soutenir les jeunes déjà pris en charge par des structures médico-sociales (IME, SESSAD...) dans l'élaboration de leur projet d'insertion

professionnelle. "La première action, c'est de l'information sur les dispositifs existants en faveur des personnes en situation de handicap. Ensuite, notre équipe apporte son expertise sur des situations complexes lors de réunions avec les professionnels de santé, traitant du projet professionnel d'un jeune, sans nécessairement le rencontrer". Le Programme permet aux jeunes handicapés d'effectuer des immersions en entreprise, de se tester sur des plateaux techniques, ou encore réaliser des stages.

L'objectif : recommander l'environnement professionnel le plus adapté à ses besoins et de travailler concrètement à son insertion. "L'ARPS fait découvrir les métiers de l'horticulture, de la maroquinerie industrielle, de la vente, du secrétariat, et bientôt des réseaux informatiques. Notre approche vise à évaluer non pas un métier spécifique, mais plutôt un environnement professionnel, en testant les gestes professionnels et en évaluant la capacité du jeune à respecter les normes de sécurité, par exemple". Ce dispositif est financé par l'ARS. Vous êtes professionnel d'établissements IME – SESSAD – IEM et vous souhaitez mobiliser le Programme Transition Jeune ? Contactez directement l'équipe du programme, une décision de la MDPH n'étant pas nécessaire : transitionjeunes37.fontenailles@arps.fr.

Bientôt un schéma unique des solidarités dans le Cher



"A l'heure actuelle, on arrive au bout de la plupart des schémas sectoriels du département, pour chaque politique sociale : autonomie, handicap, insertion, enfance... Tous élaborés à des périodes différentes", nous explique Bénédicte de Choulot, vice-présidente du Conseil départemental du Cher. "De nombreux thèmes sont transversaux. Il faut les traiter ensemble. Avec les difficultés actuelles, au sein de la même famille, d'une

seule personne, il existe des problématiques croisées... Diriger cette personne vers des interlocuteurs différents n'était pas simple". L'idée : refondre les schémas et dégager de grands objectifs de politiques sociales. "Cet outil sera commun à tous les agents, ils auront plus de facilité à répondre à toutes les problématiques d'une personne, même s'il ne sont pas spécialistes de la problématique".

Sur la protection de l'enfance, la PMI, le logement, les personnes âgées, en situation de handicap, l'insertion... "Certains travailleurs sociaux sont dédiés à une problématique en particulier. Demain, l'assistante sociale sera le pivot de tous les dispositifs, pour avoir un guichet unique efficace", indique Bénédicte de Choulot. En début d'année, les habitants du Cher ont reçu un questionnaire dans leur boîte aux lettres. Le département s'est aussi rendu sur les marchés pour rencontrer les habitants : "pour savoir comment ils perçoivent les politiques sociales, au plus près du terrain". Les premières restitutions se feront au mois de septembre, et le nouveau schéma devrait être voté en décembre, pour une application l'année prochaine.

A Dreux, les acteurs du territoire se mobilisent pour promouvoir la santé des femmes



« Mon corps, mes droits, ma santé » : tels sont les thèmes qui ont suscité des échanges nourris lors de la rencontre que le Centre social et culturel du quartier Lièvre d'Or de Dreux a accueilli dans ses locaux le vendredi 15 mars après-midi. Sous l'égide de Mathilde Haulon, Déléguée aux Droits des femmes et à l'égalité, en liens avec la Préfecture et la

Délégation ARS d'Eure-et-Loir, cet évènement centré sur la santé sexuelle et les liens entre santé et droits des femmes a tenu ses promesses : près de 90 participants, des stands d'information variés, des interventions instructives et interactives. L'occasion de passer des messages pédagogiques, avec des ambitions : favoriser une approche globale concernant la santé des femmes, promouvoir une culture commune de prévention et de promotion de la santé des femmes. Le Dr Marie Fournier, gynécologue obstétricienne et chirurgienne de l'endométriose à l'Hôpital Privé d'Eure-et-Loir, a délivré un exposé clair et passionnant sur les douleurs menstruelles, les pathologies éventuellement associées, et leur qualification possible d'endométriose selon des critères précis.

Des consultations dentaires ouvrent aux Résidences de Bellevue



Les Résidences de Bellevue ont récemment lancé un tout nouveau service pour leurs résidents : l'ouverture de consultations dentaires directement au sein de l'établissement sur le site de Bourges. Ce projet, développé depuis près de deux ans, est une initiative novatrice inscrite dans le projet d'établissement et répond à plusieurs objectifs : les consultations dentaires sur place facilitent l'accès aux soins pour les résidents, permettent un suivi régulier et des actions préventives pour limiter les problèmes de santé bucco-dentaire, visent à améliorer l'état nutritionnel des résidents, permettent l'accompagnement lors des consultations et évitent le recours à un transport en taxi ou en ambulance. Le cabinet dentaire est situé au 1 rue du Président Maulmont, sur le site de Bourges, dans une salle dédiée aux consultations. L'installation du cabinet dentaire au sein de l'établissement a été rendue possible grâce à un financement de la CNSA dans le cadre du Plan d'Aide à l'Investissement du Quotidien. Les consultations seront assurées par un Chirurgien-dentiste le mardi après-midi, de 13h30 à 17h30, pour l'ensemble des résidents de l'établissement.

L'EHPAD Jallans à Châteaudun se dote de nouveaux équipements



L'ARS continue d'investir pour améliorer le quotidien des professionnels de santé et des patients. L'EHPAD Jallans à Châteaudun en Eure-et-Loir a récemment bénéficié d'une subvention de 18 278,89€ dans le cadre du Plan d'Aide à l'Investissement Qualité (PAIQ). Cette subvention a permis à l'établissement d'acheter de nouveaux équipements afin d'améliorer l'accompagnement en soins des résidents et la qualité de vie au travail des professionnels. L'EHPAD a ainsi pu se doter d'un Bladderscan portable, d'une ceinture abdo-pelvienne, d'un verticalisateur et de tablettes adaptées aux fauteuils !

Focus sur l'UHR Les Orchidées dans l'Indre !

MÉLINA LACOSTE-LAMOUREUX
Directrice Générale Adjointe



Depuis 2011, dans l'Indre, l'Unité d'Hébergement Renforcé (UHR) "Les Orchidées" du Centre départemental gériatrique de l'Indre accueille 17 résidents atteints de maladies neurodégénératives présentant des troubles du comportement avérés tels que la désinhibition, l'agitation, l'agressivité, la déambulation et les hallucinations. Ces comportements rendent temporairement impossible le maintien à domicile ou l'accompagnement en EHPAD, même sécurisés. L'UHR propose un accompagnement adapté pour la décompensation, ainsi que des soins médicamenteux et thérapeutiques non médicamenteux, comme des activités sensorielles, des bains thérapeutiques et des approches ludiques. Les soins sont ajustés en fonction du rythme de vie de chaque résident, et un salon des familles est disponible pour maintenir les liens avec les proches. En outre, un parc naturel offre également la possibilité de se promener en famille. Pour avoir plus d'informations, une vidéo de présentation est accessible [par ici](#).

Clara de Bort s'exprime sur les urgences du CH de Châteauroux-Le Blanc



Clara de Bort était interviewée mercredi 20 mars au soir sur le plateau de France 3 Centre-Val de Loire, pour évoquer la situation aux urgences du centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc. "L'ARS apporte son soutien aux professionnels de santé, ils en ont besoin. Ce n'est pas facile de travailler dans un hôpital qui fait l'objet d'attaques régulières", a déclaré Clara de Bort. "Des solutions immédiates sont nécessaires pour soutenir l'établissement dans la réorganisation de la gestion du parcours du patient". Les infirmiers pourraient prendre davantage de responsabilités, par exemple en prescrivant des radios, ce qui pourrait permettre d'accélérer le processus, au lieu d'attendre la disponibilité du médecin. Pour visionner l'interview, c'est [par ici](#).

Chenilles processionnaires : Claire Thouminot (FREDON) organise la lutte



Deux espèces de chenilles urticantes sont présentes en région Centre-Val de Loire : la processionnaire du pin et la processionnaire du chêne. La processionnaire du pin a maintenant colonisé tout le territoire régional, ayant progressé depuis le sud-ouest. Les chenilles sont urticantes de novembre à mars. En ce mois de mars, vigilance ! Elles sont en procession. La FREDON, organisme à vocation sanitaire dans le domaine végétal, opère dans le cadre du concept One Health. "Les chenilles sont répertoriées comme organismes nuisibles à la santé humaine dans le code de la santé publique depuis 2022", nous explique Claire Thouminot, responsable du pôle santé environnement de la FREDON. "Nos missions incluent l'observation et l'évaluation de la présence des chenilles dans la région, l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques en désinsectisation pour les professionnels et les élus, ainsi que la destruction des chenilles sans nuire à l'environnement". La FREDON accompagne également les départements dans la mise en place de leurs arrêtés préfectoraux, mène des actions de sensibilisation auprès du grand public, et forme les agents. Actuellement, la période des processions des chenilles du pin est à son apogée, nécessitant une vigilance accrue : il est essentiel de faire appel à des désinsectiseurs et de mettre en place des zones de protection autour des zones touchées.

Pour plus d'informations sur le sujet, c'est [par ici](#). Et pour consulter le recueil des méthodes de lutte, c'est [par là](#).

Aux côtés de l'ARS et de la Région, les Départements s'engagent pour le gérontopôle !



En France, 10 gérontopôles existent... dont celui du Centre-Val de Loire, qui se lance en 2024 ! Leur mission : favoriser dans chaque région, l'adaptation de la société à son vieillissement et l'amélioration des conditions du bien vieillir, par des projets mobilisant des acteurs et des financements privés et publics. Avec un passage dans notre région des plus de 75 ans de 10,8% en 2020 à 18% en 2040, et une densité médicale et paramédicale parmi la plus faible en France, notre gérontopôle sera une compétence indispensable pour adapter la société Centro-Ligérienne au vieillissement de sa population et un atout au

service de l'attractivité du « Bien vieillir » pour les 6 départements ! Récemment, le président du Conseil départemental du Loir-et-Cher, Philippe Gouet, a annoncé au nom de ses collègues une participation financière de 15 000 euros dans le gérontopôle par chacun des six Conseils départementaux, ainsi qu'un engagement dans la gouvernance de ce nouvel outil pour nos territoires. Une belle avancée ! Les travaux se poursuivent sous l'égide de son préfigurateur récemment nommé, Jean-Pierre Coudre, et la labellisation du gérontopôle devrait intervenir à la fin de l'année.

Une nouvelle salle télécommandée à l'imagerie médicale du CHAM



Le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM) vient de finaliser l'installation et le paramétrage de sa nouvelle salle télécommandée "Clisis Evolution", dotée d'un capteur plan dynamique. Elle permet d'améliorer l'efficacité, la qualité d'image et la sécurité des examens radiologiques. La manipulation du patient est plus aisée et l'accès à la table est plus facile et confortable pour la personne examinée. Le capteur plan dynamique génère une image numérique de haute qualité, tout en réduisant la dose d'irradiation pour le patient. Le système d'imagerie permet un traitement avancé des images pour un diagnostic plus précis. Conformément à la politique de modernisation du CHAM, ce matériel permet de proposer un accès à des technologies de pointe à la

population de l'Est du Loiret, et ainsi offrir une meilleure prise en charge. Les premiers patients ont été accueillis dès le vendredi 15 mars 2024.

Le département du Cher à la rencontre des étudiants kiné



Le département du Cher était présent le 12 mars à Orléans pour rencontrer à nouveau les étudiants kiné de l'École Universitaire de Kinésithérapie. Environ 100 étudiants présents, dont une 10ème originaire du Cher et pas moins de 2 personnes de La Guerche-sur-l'Aubois ! Les étudiants ont pu découvrir les propositions d'accompagnement à l'installation du département, présentées par Geoffroy Coursier, au remplacement, ainsi que les dispositifs d'aides aux étudiants (bourses d'étude, aide au logement pour les stages etc). Et bonne nouvelle : plusieurs projettent de s'installer dans le Cher à l'issue de leurs études ! Depuis la rentrée universitaire 2023-2024 les élus du département Marie-line Cirre et Bénédicte de Choulot ont signé 3 contrats de bourses avec de jeunes étudiants kiné, ce qui sécurise autant d'installations en zones rurales pour au moins 5 ans. La première installation en libéral via ce dispositif interviendra cet été dans le secteur du Pays-Fort.

ERRATUM : En Eure-et-Loir, Martine Vandermeersch portera la Flamme Paralympique



On vous l'annonçait dans la [précédente Lettre Pro](#), Martine Vandermeersch, présidente de la Fédération autisme Centre-Val de Loire (CVL), sera porteuse de la Flamme ! La Flamme des Jeux Paralympiques 😊

En pratique 🩺

Le CHRU recherche des volontaires



A relayer ! Le CHRU de Tours cherche des personnes de 18 à 74 ans souffrant d'un trouble dépressif caractérisé et ayant une perte d'intérêt ou de plaisir, pour participer à l'étude VENTURA-2. Cette étude vise à évaluer un médicament expérimental à prendre avec le médicament antidépresseur actuel. Pour contacter le centre de Tours, veuillez contacter Adriana Filleur au 02.47.47.75.56 ou par e-mail à a.filleur@chu-tours.fr. Parlez en autour de vous 😊

La météo sanitaire ☁️

La météo sanitaire est favorable cette semaine, l'épidémie de grippe se termine, et les signaux sont au vert concernant la bronchiolite chez les moins de 2 ans, la Covid-19 ou la gastro-entérite aiguë (GEA). Pour plus d'informations, consultez le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire, [à consulter ici](#).

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.

Appel à projets

👉 L'ARS Centre-Val de Loire ouvre l'appel à manifestation d'intérêt pour soutenir et développer les projets des hôpitaux de proximité. Cette initiative vise à impulser des solutions innovantes pour améliorer l'accès aux soins et renforcer la qualité des services de santé dans la région. Candidatez jusqu'au 15 juin, toutes les informations [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire et les 6 conseils départementaux de la région lancent un appel à manifestation d'intérêt portant sur le répit pour aidants de personnes âgées en situation de perte d'autonomie. Candidatez jusqu'au 15 mai, toutes les informations [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à candidature afin d'accompagner des projets visant à développer la pratique pérenne d'activités physiques des personnes en situation de handicap accompagnées par des ESMS. Trois mois pour candidater, pour les informations [par ici](#).

Agenda

Journée régionale ETP à Blois

La coordination régionale ETP, portée par la FRAPS et le DU ES-ET, vous invitent à leur journée régionale pour échanger sur l'activité physique, le sport-santé et l'ETP, le **vendredi 22 mars 2024** à Blois (41) à l'IUT site Jean Jaurès. La journée est destinée aux personnes impliquées dans les dispositifs ETP en Centre-Val de Loire. Cette journée régionale universitaire sera l'occasion d'études, de partages et d'échanges entre professionnels, patients et aidants autour de l'activité physique. En effet, cette dernière est un déterminant majeur de la santé, à intégrer dans nos pratiques en ETP, pour aller vers une pratique autonome du patient. Événement gratuit, avec le soutien de l'ARS Centre-Val de Loire. Programme et inscriptions [par ici](#).

Village Sport-Santé et Nutrition

Dans le cadre du Contrat Local de Santé d'Agglopolys un évènement est organisé le **vendredi 22 mars 2024** sur le parvis de la Halle aux grains de 10h à 18h. Il s'agit d'un village sport santé et nutrition porté en partenariat par la maison sport santé de Santé Escale 41 et le Pays des Châteaux. Le bus de l'IN Pulse Tour fera sa première étape à BLOIS en proposant des bilans médico-sportifs gratuits. Les clubs et associations sportives locales seront présents pour présenter leurs activités sport santé. Des stands seront également présents sur la thématique de la nutrition. L'objectif est de sensibiliser le grand public aux dangers de la sédentarité, de lutter contre la malnutrition et d'encourager à la pratique de l'activité physique. Nos cibles sont les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes touchées par la précarité mais également les personnes sédentaires. En qualité de membre de la Conférence Régionale du Sport et de la Conférence Régionale des Financeurs, Christophe DEGRUELLE, président d'Agglopolys, vous convie à la visite officielle du village qui aura lieu à 13h30 en présence de Marc GRICOURT, maire de Blois et 1er Vice-président de la Région Centre Val de Loire et de la presse.

Grande dictée du sport à Orléans

Le **samedi 23 mars** à Orléans, c'est le championnat de dictée géante, organisé en collaboration avec la Grande Cause Nationale 2024, l'Institut de France, France Universités, le Crédit Mutuel, Basic-Fit, Le Parisien, France Télévisions, Okapi, Astrapi et Notre Temps. Intergénérationnel et international, le concept de « La Dictée pour Tous » incarne un mouvement novateur, rassemblant les Français autour d'un exercice littéraire. Encouragée et parrainée par des personnalités éminentes du monde des lettres, des artistes, des sportifs et des citoyens engagés, cette initiative valorise la richesse de la langue française et renforce les liens sociaux. Infos et inscriptions [par ici](#).

Forum "Bien Vieillir" au CHU d'Orléans

Le Pôle Personnes âgées du CHU d'Orléans organise son premier forum « Bien vieillir », le **jeudi 28 mars 2024** au sein même de l'hôpital, de 9h à 16h30. De nombreux professionnels du grand âge ont été conviés pour animer cette belle journée d'échanges et d'informations. Au programme : conférences et tables rondes, ateliers immersifs et stands d'information, ouverts à tous, grand public et professionnels. Venez nous rencontrer et n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Tous en bleu pour sensibiliser sur l'autisme !

À l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme le **mardi 2 avril**, chacun est invité à afficher un signe de couleur bleu - voire à se vêtir de bleu - pour marquer son soutien aux personnes autistes et à leurs familles. Ce symbole est un moyen d'attirer l'attention sur des troubles encore mal connus et d'inviter à construire une société ouverte et accueillante.

Journées Vieillissement et Maintien de l'Autonomie

Les **10 et 11 avril 2024** se tiendra la 5ème édition du congrès national "Les Journées Vieillissement et Maintien de l'Autonomie" (JVMA) au Palais des congrès de Tours (format 100% présentiel). Ce congrès national permet à tous les acteurs impliqués et concernés par la question du vieillissement de se rencontrer et d'échanger (médicaux, paramédicaux, directeurs, élus, étudiants en santé...). Le congrès est porté par l'Équipe Régionale Vieillissement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) Centre-Val de Loire. Programme et inscriptions [par ici](#).

Webinaire FMPS Gestion de crise

La Fédération des maisons et Pôles de Santé de la région Centre-Val de Loire (FMPS-CVL) organise différents webinaires tout au long de l'année. Après un échange sur les idées reçues sur les MSP le 12 février dernier, la FMPS donne rendez-vous à tous ceux qui le souhaitent à un webinaire sur la gestion de crise, en partenariat avec la Fédération des URPS, **le 15 avril prochain**. A venir également, un webinaire sur la démarche qualité en MSP, le 17 juin, et un autre sur la comptabilité en SISA le 23 septembre prochain.

Concours sur l'hygiène des mains dans le Loir-et-Cher

A l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène des mains **le 5 mai 2024**, l'équipe territoriale d'hygiène médico-sociale (ETH-MS) organise un concours départemental dans le Loir-et-Cher, à destination des professionnels des établissements médico-sociaux du département. L'objectif : organiser des actions de sensibilisation pour le 5 mai et proposer des activités autour de l'Hygiène des mains par Friction Hydro Alcoolique. Le concours récompensera les 3 meilleurs supports visuels réalisés pour cette journée. Les professionnels de santé peuvent envoyer leurs vidéos, photos, affiches via les adresses piochoa@ch-blois.fr et orgebim@ch-blois.fr **avant le 26 avril**. Résultats du concours le 13 mai prochain.

👉 **Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr.**

La Santé recrute en Centre-Val de Loire

- [Chargé de mission ICOPE au sein de l'ERVMA à Tours \(37\)](#)

- [Coordinateur régional du Service sanitaire à l'Université de Tours \(37\)](#)

- [Chargé de veille et de surveillance sanitaire à Chartres \(28\)](#)
- [Pharmacien inspecteur ARS à Orléans \(45\)](#)
- [Directeur de projet numérique ARS à Orléans \(45\)](#)

- [Médecin généraliste à temps partiel au Centre Malvau d'Amboise \(37\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP du Prado à Bourges \(18\)](#)
- [Médecin gériatre ou généraliste pour les Résidences de Bellevue \(18\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien \(28\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP de Buzançais \(36\)](#)
- [Chirurgien-dentiste dans la MSP de Luçay le Mâle \(36\)](#)
- [Collaborateur dans le cabinet dentaire de Belhomert-Guehouville \(28\)](#)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

La Lettre Pro N°22 - 22 mars 2024

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)